



### EN BREF :

- Mouche du chou : ponte variable selon les secteurs.
- Chenilles défoliatrices : la fausse-teigne des crucifères principalement observée.
- Cécidomyie du chou-fleur : toujours active.
- Taches alternariennes : légère augmentation.
- Maladies bactériennes : en développement.

## MOUCHE DU CHOU

Dans Lanaudière, on signale une augmentation de la ponte de la mouche du chou. Dans les champs de crucifères à racines tubéreuses dépistées dans ce secteur, on observe de 10 à 40 % de plants porteurs d'œufs. Souvenez-vous qu'il faut bien protéger ces crucifères ainsi que les jeunes plants qui ne sont pas assez développés pour supporter une attaque de larves de mouche du chou. Les conditions climatiques fraîches et humides prévues pour les prochains jours aideront à la survie des œufs. Dans les autres régions, la ponte est faible ou nulle. Il faut toutefois demeurer vigilant car elle pourrait s'intensifier.

## CHENILLES DÉFOLIATRICES

Les populations de fausses-teignes des crucifères varient de moyennes à élevées partout au Québec. Des traitements sont en cours dans les champs où le stade phénologique et la destinée commerciale de la culture ainsi que le stade de développement de l'insecte, le degré d'infestation et l'endroit où on le retrouve sur les plants le justifient. Pour ce qui est de la piéride du chou et de la fausse-arpenteuse du chou, les populations observées sont très faibles et sont probablement contrôlées par les insecticides appliqués pour lutter contre la fausse-teigne des crucifères. La liste des produits homologués contre les chenilles défoliatrices est disponible dans le bulletin d'information **No 01** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/b01cru04.pdf>) du 16 juin 2004 et leurs étiquettes vous donneront plus de détails quant à leur bonne utilisation.

## CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR

### Situation dans la parcelle expérimentale de l'Île de Laval

Dans la parcelle expérimentale (site reconnu infesté en 2003) de brocolis sur l'Île de Laval, la cécidomyie du chou-fleur est toujours active. Des larves y sont toujours visibles et le développement du ravageur suit son cours.

## Stratégie d'intervention pour les cultures de crucifères en zone infestée

Les traitements insecticides sont de mise dans les champs de crucifères sur l'Île de Laval puisqu'ils sont en zone infestée. Par contre, ces indications sont imparfaites et nous ne sommes pas en mesure de dire dans quels champs il y aura de la cécidomyie du chou-fleur en 2004 sur l'Île de Laval, à part pour les champs déjà reconnus infestés en 2003. Les traitements préventifs doivent donc être considérés comme une approche temporaire qui pourra être améliorée par le dépistage et par l'acquisition de connaissances sur ce nouveau ravageur. Deux insecticides sont homologués pour la lutte contre la cécidomyie du chou-fleur dans certaines cultures de crucifères de plein champ : le MATADOR 120EC (lambda-cyhalothrine) qui agit sur les adultes et l'insecticide ASSAIL 70 WP (acétamipride) (homologation temporaire jusqu'au 31 décembre 2004) qui agit sur les larves. Selon des informations émises par l'Ontario, le MATADOR 120EC réprimerait 50 % à 70 % des adultes du ravageur et il est préférable d'utiliser cet insecticide en soirée lorsque la température est inférieure à 25 °C. Il est prudent de ne pas toujours utiliser le même insecticide afin d'éviter les risques possibles de développement de résistance. L'avertissement **No 02** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a02cru04.pdf>) du 21 mai 2004 vous donne plus de renseignements sur ce sujet ainsi que d'autres détails sur la stratégie d'intervention. Référez-vous aux étiquettes du MATADOR 120EC et du ASSAIL 70 WP pour connaître les cultures de crucifères où les applications sont permises et prendre connaissance de toutes les informations pertinentes (dose, etc.) assurant une bonne utilisation de ces insecticides.

## Enquête par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)

Nous apprenons que l'enquête prévue et menée par l'ACIA sur la cécidomyie du chou-fleur en 2004 a commencé en début de semaine. Nous espérons pouvoir vous apporter plus de précision au cours des prochaines semaines sur cette enquête.

Texte rédigé par :

Danielle Roy, agronome, Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, MAPAQ

## TACHES ALTERNARIENNES

Dans certaines régions, les conditions de mouillure prolongées des derniers jours ont été propices au développement des taches alternariennes (tache noire et tache grise). Ces taches peuvent affecter le feuillage de plusieurs cultures de crucifères ainsi que leurs parties commercialisables telles les pommes et les inflorescences. Il est important de bien protéger les plants dès l'apparition des taches alternariennes. Consultez dans le bulletin d'information **No 01** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/b01cru04.pdf>) du 16 juin 2004 pour la liste des fongicides homologués contre les taches alternariennes, selon les cultures. De plus, les étiquettes des fongicides homologués selon les cultures de crucifères vous informent sur les répétitions de traitements à effectuer.

## MALADIES BACTÉRIENNES

### État de la situation de la tache bactérienne et de la pourriture molle bactérienne

La **tache bactérienne**, décrite dans l'avertissement **No 08** du 1<sup>er</sup> juillet 2004 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a08cru04.pdf>), et la **pourriture molle bactérienne**, décrite dans l'avertissement **No 09** du 8 juillet 2004 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a09cru04.pdf>), se développent progressivement dans les champs de crucifères.



CRUCIFÈRES

Avertissement No 10 – 2004, page 2

La bactérie *Pseudomonas syringae* pv. *maculicola* est à l'origine de la tache bactérienne. Le développement de cette maladie est favorisé par un temps frais et humide avec un optimum de température autour de 24 °C. Lorsque la température est supérieure à 30 °C, cette maladie bactérienne peut être enrayée ou même disparaître.

Quant à la pourriture molle bactérienne, elle est causée par *Erwinia carotovora*. Cette bactérie est active entre 5 °C et 37 °C.

## État de la situation de la nervation noire

On observe aussi les premiers cas de **nervation noire**. Les conditions les plus favorables au développement de cette maladie causée par la bactérie *Xanthomonas campestris* pv. *campestris* sont une température de 25 °C à 28 °C et une forte humidité. Comme nous avons connu de telles conditions ces derniers jours dans plusieurs régions, nous pouvons nous attendre à ce que ces maladies bactériennes évoluent.

### Symptômes de la nervation noire

Selon le stade de développement des cultures, la **nervation noire** se présente sous différentes formes :

- Sur les jeunes plants :
  - Noircissement de la marge des cotylédons suivi de leur jaunissement et de leur chute prématurée.
- Sur les plants plus âgés :
  - Apparition de taches jaunâtres en forme de V à la marge des feuilles les plus vieilles.
  - Dessèchement des lésions et noircissement des nervures à l'intérieur des taches.
  - Dispersion de l'infection à travers la plante grâce au système vasculaire pouvant provoquer l'apparition de plages jaunes sur les feuilles.
  - Dessèchement et chute des feuilles.
  - Croissance réduite des plants malades.
- Autres symptômes moins fréquents :
  - Brûlure beige à la marge des feuilles apparaissant avant le noircissement des nervures.
  - Petites taches noires ou brunes sur les feuilles.

## Stratégie d'intervention contre les maladies bactériennes

Comme il n'y a pas de bactéricide homologué au Canada contre les maladies bactériennes dans les crucifères, il est **important de prévenir** leur progression dans les champs infectés. Pour en savoir plus sur les bonnes pratiques à adopter pour éviter la dissémination et l'évolution de ces maladies, vous pouvez consulter les avertissements **No 08** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a08cru04.pdf>) du 1<sup>er</sup> juillet 2004 et **No 09** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a09cru04.pdf>) du 8 juillet 2004.



## Références

Pour en connaître davantage sur la nervation noire et la tache bactérienne, vous pouvez consulter ces fiches techniques :

1. « Distinction entre la nervation noire et la tache bactérienne des crucifères » en vente chez Distribution de livres Univers. Pour la commander, communiquez avec Distribution de livres Univers au numéro de téléphone (418) 831-7474 ou 1-800-859-7474 en spécifiant le numéro de la publication VT047.
2. « Nervation noire... Comment la prévenir? » publié par Agriculture et Agroalimentaire Canada disponible sur Internet à l'adresse suivante :  
[http://res2.agr.gc.ca/stjean/publication/bulletin/xanthomonas\\_campestris\\_f.pdf](http://res2.agr.gc.ca/stjean/publication/bulletin/xanthomonas_campestris_f.pdf).

## Collaboration :

Danielle Roy, agronome, Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, MAPAQ

## LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Mélissa Gagnon, agronome  
Avertisseuse crucifères  
Agro-Production Lanaudière inc.  
741-A, rue Principale, St-Liguori (Québec) J0K 2X0  
Téléphone : (450) 756-8183 - Télécopieur : (450) 756-0874  
Courriel : [apl@pandore.qc.ca](mailto:apl@pandore.qc.ca)

Édition et mise en page : Rémy Fortin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

**© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document***  
***Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 10 – crucifères – 15 juillet 2004***

